

CLUB MODELISTES SOL AIR BOIS FRANCS
La Grande Place Des Bois Francs
SALLE D'EXPOSITION

CLUB MODELISTES SOL AIR BOIS FRANCS- ont obtenu l'autorisation d'effectuer des activités de modélisation du MAAC à l'intérieur et conviennent que toute autorisation accordée ne s'applique qu'aux activités d'exposition à l'intérieur - sans exception.

Administratif

Club : Club Modelistes Sol Air Bois Francs (#29,1 N)

Lieu : La Grande Place des Bois Francs
1111 Bd Jutras E Victoriaville, QC
46.060, -71.927
Hall central au centre du centre commercial entre les 4 colonnes.

Date : 6 avril 2024. 9h00 à 17h00

Cet événement est une exposition publique et est ouvert au grand public.

Conditions d'utilisation – Toutes les personnes participant à l'exposition doivent :

1. être membres en règle du MAAC,
2. être membre du Club Modistes Sol Air Bois Franc ou un invité, et
3. accepter de respecter le Code de sécurité du MAAC et toutes les autres règles du site.

Cet événement est ouvert au public et aux vendeurs non membres du MAAC.

Une copie de ces règles doit être présente lors de l'affichage dans le centre commercial, soit sous forme imprimée, soit par voie électronique (sur un téléphone ou un appareil). Il sera également envoyé par courriel aux exposants et mis en ligne.

En cas d'urgence , **composez le 9-11** et fournissez aux premiers répondants l'adresse suivante :

La Grande Place Des Bois Francs
1111 Bd Jutras E, Victoriaville, QC

CONSEILLER

Paul Vigneault (MAAC 91065)

Cellulaire : 819-621-8109, Courriel: letresgrand@hotmail.com

Jean-Pierre Paris (MAAC 78165)

Cellulaire : 819-260-0903 Courriel : jpparis1960@gmail.com

Directeur de la ZONE N DU MAAC, Alain Carpentier, 514-953-2350
SOUS-MINISTRE DE LA ZONE N, Patrick Roy, 819-570-4982

Procédures normales d'exploitation et règles de sécurité du site

- 1 Il est interdit de voler sur ce site. Le Club n'autorisera que les expositions statiques de modèles réduits d'avions inutilisables.
- 2 Tous les systèmes d'alimentation (à gaz, à incandescence ou électriques) doivent être rendus inutilisables en retirant les piles, les fils d'allumage ou en veillant à ce que le modèle ne puisse pas blesser qui que ce soit. Tout le carburant doit être retiré de tous les modèles à essence.
- 3 Toutes les hélices et batteries des avions électriques rc doivent être retirées !! Pas de démonstrations de mise sous tension sur les appareils électriques. Les batteries ne doivent en aucun cas être connectées à des modèles électriques.
- 4 Aucune hélice ou batterie ne doit se trouver dans ou sur un aéronef RC lorsqu'il est exposé en statique.
- 5 Les batteries ne doivent en aucun cas être connectées à des chargeurs ou à des déchargeurs.
- 6 Aucun modèle ne sera utilisé sur ce site d'exposition.
- 7 Un extincteur approprié doit être présent et une petite trousse de premiers soins doit être disponible.

Procédures d'urgence ou de sécurité

- 8 En cas d'urgence ou d'évacuation, suivez les instructions de l'opérateur du site
- 9 Aucune autre stratégie d'atténuation des risques n'est requise sur ce site.
- 10 L'exécutif du club révisera ces règles au moins une fois par an.